

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES*Centre Intercommunal
d'Action Sociale*

Nombre de membres
en exercice : 22

Nombre de membres
présents ou représentés : 16

Date de la convocation :
15 octobre 2025

EXTRAIT n°60
Registre des Délibérations du
Conseil d'Administration
Séance du 31 octobre 2025

L'An deux mille vingt cinq,
le 31 octobre à 09 heures 00 minutes,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes des Deux Rives dûment convoqué, en session ordinaire, en date du 15 octobre 2025, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la Présidence de Monsieur ZANIN Daniel, en l'absence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président, empêché.

2025-D-7-1-2-60 Proposition budgétaire 2026 du SAAD des Deux Rives**Présents :**

Monsieur BONGIOVANNI Gérard, Madame BOUSSIÉ Anne-Marie, Madame CONTANT Véronique, Monsieur CRISTIN Robert, Madame DUCASSE Marie-Noëlle, Madame DUJAY-BLARET Janine, Madame ESCUDÉ Vanessa, Madame MAERTEN Marie-Bernard, Madame MALOSSE Sylvie, Monsieur MARCHIOL Lido, Monsieur MÉRIEL Guy, Madame VRECH Régine, Monsieur ZANIN Daniel,

Procurations :

Monsieur DINIZ-DUPRAT Jean Luc à Madame BOUSSIÉ Anne-Marie, Madame GAILLARD Elisabeth à Madame ESCUDÉ Vanessa, Madame PÈRE Catherine à Monsieur ZANIN Daniel,

Absents :

Madame BARDOLS Geneviève, Monsieur BENVENUTO Raymond, Madame CLUCHIER Marie Christine, Madame DUBURC Sylvie, Monsieur DUPUY Jean, Monsieur GROTTO Serge,

Est désignée secrétaire de séance : Madame DUJAY-BLARET Janine

2025-D-7-1-2-60

Objet : Proposition budgétaire 2026 du SAAD des Deux Rives*Service émetteur : SAAD**Rapporteur : Monsieur ZANIN Daniel, Vice-Président du CIAS*

La proposition budgétaire 2026 comporte une section Fonctionnement et un section Investissement.

1. La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes**Dépenses**

Groupe I	28 000,00 €	Dépenses d'exploitation
Groupe II	3 038 000,00 €	Dépenses personnel
Groupe III	53 200,00 €	Dépenses structure
Total dépenses	3 119 200,00 €	

Recettes

Groupe I	2 658 000,00 €	Produits de la tarification
Groupe II	453 700,00 €	Autres Pdts relatifs à l'exploitation
Groupe III	7 500,00 €	Produits financiers
Total recettes	3 119 200,00 €	

2. La section Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **69 152,99 €.**

Monsieur le Président,

PROPOSE d'adopter la proposition budgétaire 2026 du SAAD des Deux Rives et de la communiquer aux services compétents du Conseil Départemental conformément à la réglementation.

Compte tenu de ce qui précède,

Le Conseil d'Administration,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte la proposition budgétaire 2026 du SAAD des Deux Rives et la communique aux services compétents du Conseil Départemental conformément à la réglementation.

AUTORISE Monsieur Jean-Michel BAYLET Président du CIAS ou en son absence Monsieur Daniel ZANIN, Vice-Président, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour,
mois et an que ci-dessus
Pour extrait conforme,
Valence d'Agen, le 31 Octobre 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président du CIAS,

Daniel ZANIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 04 NOV. 2025

Affiché sur le panneau des annonces légales le 04 NOV. 2025

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montauban dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr